

Unité de rattachement :	No : 2350	Nom : département d'Éducation et formation spécialisées	Code CAFF :
--------------------------------	-----------	---	--------------------

Sigle :	ASS4550	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	<i>Insertion professionnelle en enseignement en adaptation scolaire</i>	
Titre abrégé :	<i>Insertion professionnelle en adaptation scol.</i>	
Crédits :	3	
Objectifs du cours :	Ce cours vise à synthétiser les apprentissages au sujet de la réalité enseignante réalisés par la personne étudiante au cours de sa formation en enseignement en adaptation scolaire et en orthopédagogie. Les personnes étudiantes sont amenées à réfléchir aux différents rôles et fonctions qui les attendent dans la pratique de même qu'à leur entrée dans la profession et aux diverses stratégies d'insertion dans le réseau scolaire.	
Sommaire du contenu :	<ul style="list-style-type: none"> - Autoévaluation des compétences - Inventaire des forces et défis et des ressources accessibles - Élaboration d'un projet de formation continue 	
Compétences professionnelles en enseignement :	Compétences 9, 10 et 11	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :	être inscrit à un stage de 4 ^e année: ASM4410 ou ASM4415 ou ASM5410 ou ASM5415	
Cours concomitant(s) :		
Préalable(s) :		

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Il s'agit d'un cours qui vise à faire un bilan de la formation et de prévenir le décrochage enseignant au cours des premières années dans la pratique.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer).

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : ASM4501 Séminaire d'intégration II et ASM6402 Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? 3 groupes-cours / année

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 41.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme

Détenir un doctorat avec spécialisation dans le champ de l'insertion professionnelle en enseignement en adaptation scolaire ou, à défaut, avec une spécialisation jugée pertinente.

Expérience

Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans, depuis les dix dernières années, en enseignement ou en intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. OU

Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans, depuis les dix dernières années, en accompagnement des enseignants en adaptation scolaire.

Spécifications

Un brevet d'enseignement au Québec

Équivalence

Détenir une maîtrise avec spécialisation dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

ET

Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, depuis les dix dernières années, en enseignement ou en intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
OU

Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, depuis les dix dernières années, en accompagnement des enseignants en adaptation scolaire.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date